

Réunion publique du 13 mars 2025 salle Courtay

Les membres du CCC présents : M MATHON, Mme TAOUAL, Mme TURQUIN, M GIVRY, Mme BALLIEU, Mme BUTEL COLLIGNON, M FOURNIER, M POULY, Mme DEWITTE

Les membres excusés : M ROBERT et M VERSAEVEL

Les services : M KOZLOWSKI, Directeur des services techniques et M BRUGUIERE, Responsable Police municipale

Les élues : Mme LECLERCQ, Mme HOFLACK, Mme DELACROIX

Le Maire M LEMOISNE et M VANACKER Directeur de cabinet.

Une vingtaine de Ronchinois-Ronchinoises étaient présents.

Introduction

- Tour de table rapide pour présenter les membres du CCC.

- Rappel du règlement du Conseil Communal de Concertation :

Le CCC a pour but d'informer les habitants sur le cadre de vie, l'environnement et l'animation de la ville.

L'ordre du jour des réunions publiques est établi par Mr le Maire sur la base de propositions du CCC.

Pour ce faire, les membres du CCC ont choisi de mettre à l'ordre du jour de la réunion publique du 13 mars 2025 les points suivants :

- Point d'étape sur le projet cœur de ville
- L'éclairage public

De plus la municipalité a décidé de faire un retour sur :

Le budget participatif, la programmation événementielle, les patrouilles mutualisées avec Faches-Thumesnil, les travaux de l'avenue Tassigny.

Seuls les sujets à l'ordre du jour peuvent être abordés par l'assemblée, à savoir :

1) Premier point : éclairage public

Exposé du directeur des services techniques. La rénovation de l'éclairage public, pour un coût de 75 000 euros, vise à uniformiser les modèles tout en économisant l'énergie.

Sur 1 835 lanternes, 847 sont à Led (46% du parc), 988 ancien système, soit 54%, et 49 armoires d'éclairage public.

On vise 100% Led pour fin 2026. Il sera moins nécessaire alors de prévoir des plages horaires pour l'éclairage nocturne. Néanmoins la question des nuisances à la faune nocturne devra être prise en compte.

Dans l'immédiat, l'extinction la nuit est motivée par :

- Le budget
- Le Respect du développement durable, baisse du CO2
- Eviter les nuisances pour la faune nocturne

Une assistance (service après-vente) étudie les différentes stratégies possibles auprès d'un bureau d'étude (programmation diversifiée de l'éclairage selon les quartiers (à définir), pas d'éclairage là où il n'y a pas nécessité, ou intensité moindre, détecteurs de présence pour déclencher l'éclairage ...etc). Il est également tenu compte des performances par rapport au confort visuel des usagers, à leur sentiment d'insécurité ou non. Avant les travaux rue De Lattre de Tassigny, les meilleures solutions ont été recherchées.

Des appels d'offres sont en cours. On est encore en période d'études

2) Mutualisation des patrouilles des polices municipales de Faches et Ronchin

Exposé du chef de la police municipale de Ronchin : l'équipe de Faches est constituée de 8 agents, de 4 (bientôt 6) pour celle de Ronchin. Il s'agit de mixer les équipes des 2 communes.

2 patrouilles ont déjà fonctionné en soirée, après l'obtention des autorisations préfectorales. Les premières patrouilles mixtes en journée auront lieu mardi prochain. Il leur a été fourni des moyens de communication directe.

Missions : surveillance, prévenir les vols à la roulotte (dans les véhicules), les cambriolages....

3) Avancement des travaux rue De Lattre de Tassigny

Les travaux de rénovation du réseau d'eau viennent de se terminer. Réception des travaux la semaine prochaine.

Deuxième trimestre 2025 : trottoirs, voirie après l'abattage des 64 érables, dès que Enedis aura fini de protéger les réseaux aériens.

Il a été précisé que les arbres actuellement implantés ne sont pas très adaptés pour la région. Par ailleurs, les fosses creusées pour les planter étaient trop étroites, et trop proches les

unes des autres, et leurs systèmes racinaires ont déformé les trottoirs et jardinets des maisons. Ils seront remplacés par d'autres essences, arbustes, plantes...

Il faut prévoir 24 mois de chantier. La date de fermeture de la rue n'est pas encore fixée.

4) Budget participatif

Depuis 2021, 40 000€ sont affectés chaque année à des projets proposés par les habitants. Il est rappelé l'objectif de la démarche et la procédure.

Les conditions sont détaillées dans le Ronchin Magazine ou sur le site de la ville (avoir au moins 11ans, projets d'intérêt général, relevant de la commune et non de la MEL, pas plus de 10 000€/projet...etc.)

Quelques exemples déjà réalisés : zone humide au Grand Cerf, triporteur pour l'EHPAD, l'aménagement des squares Racine et Brossolette, récupérateur d'eau de pluie au cimetière, 2 terrains de pétanque, installations de bancs, pose de nichoirs....

Les projets sont d'abord triés par un jury citoyen de 6 hommes, 6 femmes, qui seront tirés au sort (avoir plus de 18 ans pour candidater) selon leur faisabilité et le respect des différents critères.

En 2024, une quarantaine de projets ont été envoyés. Ont été retenus :

- Implantation de bancs rue lulli
- La création d'une entrée pour la trame verte
- Bac de culture et récupérateur d'eau rue Aragon
- Installation de 2 Boîtes à livres à proximité des écoles Brossolette et Guy Mollet
- La pose d'un fronton au Club de billard et du tir sportif
- Installation d'une boîte de retour de livres empruntés devant la bibliothèque.

Pour 2025,

- Les idées sont à remettre du 14/04 au 18/05 (en ligne ou version papier)
- L'étude de faisabilité se fera du 19/05 au 01/09
- Le vote des citoyens du 22/09 au 19/10
- Résultats le 07/11/2025

Questions du public ou du CCC :

-Tout est-il dépensé chaque année (oui) ou reporté sur l'année suivante (non) ?

-Pourquoi si peu de participants et de votants ? L'information est pourtant largement diffusée (site de la ville, affiches, marchés, Ronchin Magazine....) Quelqu'un suggère de connecter les jeunes de plus de 11 ans (via les collèges par ex) pour augmenter la participation.

-Le prix des bancs implantés paraît excessif : les prix ont beaucoup augmenté. Par ailleurs le prix de l'installation peut varier selon la nature du sol et nous sommes tenus à une certaine qualité.

-Pourquoi si peu de projets retenus par le jury : en 2024, seuls 6 sur une quarantaine proposée ont été validés. Un exemple cité par M Pouilly, membre du CCC : pourquoi avoir rejeté l'idée d'installer un filet de badminton ? Incompréhension des personnes qui voient leurs idées rejetées...comment améliorer le processus, aider à clarifier, modifier, pour plus de chances d'être validé, sans décourager ?

Réponse : Tous ont été examinés soigneusement en suivant les critères de sélection. Au besoin, une réponse suggérant de modifier, préciser ou d'élargir l'idée pour répondre aux critères a été envoyée, mais il n'y a pas eu de retour. Pour le filet de badminton en l'occurrence, impossible d'envisager un terrain de badminton sans entretien, respect des normes de sécurité, et du coup ce projet ne remplit pas les conditions.

Mais souci légitime. Il ne s'agit pas de frustrer un citoyen qui peut parfaitement ne pas comprendre pourquoi son projet n'a pas été retenu. Tout ce qui relève du bénévolat et du volontariat doit être traité avec attention et respect.

Les responsables ont bien assuré qu'ils tiendraient le plus grand compte de cet état de fait. Cela étant, il semble que le jury ait bien respecté toutes les procédures avec objectivité.

Il a été rappelé que les détails pour présenter des projets étaient décrits dans le Ronchin magazine.

5) Projet Cœur de Ville

Des questionnaires destinés aux habitants sont disponibles soit en version numérique accessible sur le site de la ville soit en version papier disponible à la mairie, la bibliothèque, le point infos seniors, le service jeunesse, à l'école de musique, la piscine, la ludothèque, le CCAS et le centre social.

Des questionnaires ont été transmis à l'ensemble des écoles de la ville et des collèges.

Bilan fait des consultations : au 06 mars, 302 réponses au questionnaire sous forme numérique et 24 sur papier.

Extracité a échangé avec les acteurs locaux et diverses associations, a été au-devant des Ronchinois en tenant un stand d'information sur différents marchés et a réalisé un atelier à la ludothèque.

Extracité doit encore procéder à :

Des échanges en sorties d'écoles à destination des parents d'élèves du groupe Lacore Ferry et de l'école notre Dame de Lourdes.

Un atelier d'échange avec les agents de la mairie.

Des échanges avec les commerçants du marché de la place de Halle et avec le café de la Mairie.

Les élus ne participent pas aux consultations menées par le bureau d'études Extracité pour ne pas fausser les résultats.

Clôture de la consultation : 23 mars 2025

Il y aura un bilan public avant l'été par ce bureau d'études.

6) Programmation événementielle en 2025

✓ Les braderies, nouvelle formule-nouveaux tracés, ont remporté un succès évident : toutes les places ont été vendues et occupées. La présidente de séance a donc proposé de reprendre ce format pour l'année 2025.

- 18 mai 2025 de 8h à 17h : Grand Ronchin
- 5 octobre 2025 de 8h à 17h : Petit Ronchin

Plusieurs personnes dans la salle ont alors manifesté leur mécontentement, leur rue ayant été sortie du tracé actuel, les empêchant de se retrouver entre voisins comme avant.

Il leur a été suggéré de participer à la fête des voisins. Par ailleurs, bien des rues de la commune ne sont pas situées sur le tracé habituel des braderies, sans que ça pose un problème.

Il a été assuré que tous les habitants avaient eu une braderie près de leur domicile.

✓ Festival Festi'loupiots : succès en 2024, donc projet repris en 2025, le 26/04

✓ Fête de la musique : 21/06 Collaboration École de musique, pros et amateurs

Comme l'an dernier, car-podium le soir, sur la place de la mairie, 3 groupes différents.

Parc de Ste Rictrude l'après-midi : chorale, instruments à cordes....

✓ Dimanche 13/07 : Marché de créateurs locaux, foodtruck, bal, feu d'artifice

Prochaine réunion publique : 25 juin à 18h30 au centre social